



Enseignement **P**ublic et **I**nformatique
Association (loi 1901)

13, rue du Jura - 75013 Paris — (1) 43 37 86 14

Fondée en 1971
1993 agréée et habilitée par
le Ministère de l'Éducation nationale

Paris, le 14 octobre

Monsieur François BAYROU
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75700 PARIS

Monsieur le Ministre,

Nous apprenons de diverses sources la réorganisation des Groupes Techniques Disciplinaires.

Nous nous permettons de vous rappeler que, concernant le développement de l'informatique et des technologies nouvelles dans le système éducatif, l'association Enseignement Public et Informatique propose deux approches non exclusives mais complémentaires

- une approche dans le cadre des différentes disciplines et des différentes activités (documentation, travail personnel...),

- un enseignement de culture générale selon plusieurs modalités possibles précisées dans la note n° 1 que nous vous avons adressée le 1er juillet 1993.

Pour la première approche, il nous semble très important que chaque groupe technique intègre un enseignant compétent dans l'usage pédagogique de l'informatique et des technologies associées ; des liaisons entre ces différents spécialistes étant par ailleurs indispensables.

Pour la seconde approche, qui mériterait un large débat (qui n'a pas eu lieu lors de la suppression de l'option informatique des lycées), il nous semble que la réflexion amorcée par le Groupe Technique Disciplinaire "informatique", présidé par M. Michel LUCAS et comprenant notamment M. Jean-Michel BÉRARD Inspecteur général, mérite d'être poursuivie et menée à son terme. Elle pose clairement le problème de l'équilibre à trouver entre l'utilisation des "outils" informatiques et l'acquisition de notions et de concepts de base susceptibles d'en éclairer la pratique. Une telle démarche est, de plus, de nature à faciliter un certain décloisonnement des disciplines notamment entre les disciplines générales et les disciplines techniques.

Nous nous permettons d'insister pour que l'informatique et les technologies nouvelles en général ne soient pas oubliées au moment où les Groupes Techniques Disciplinaires sont réorganisés.

Nous sommes à votre entière disposition, ou à celle de vos collaborateurs, pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Jacques LUCY
Président
p. le Bureau national